

Arrivée de troupes et point de provisions pour les nourrir

Le 28 juin 1771 - Poivre à Crémont

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C.

Au Port-Louis l'Isle de France ce 28 juin 1771

Le Bruny vous porte, Mon cher Ordonnateur, deux compagnies de la Légion, au sujet desquelles vous êtes prévenu depuis longtemps.

Il vous arrivera par ce même bâtiment deux officiers de ceux destinés à servir dans l'Inde, sous les ordres de M. Hügel, et que M. Law nous a renvoyés de Pondichéry. Ces Messieurs dont un est capitaine et l'autre lieutenant, doivent être traités conformément à la lettre du Ministre, dont chacun d'eux est porteur. Leur traitement m'a paru semblable à celui de MM. les officiers de la Légion. La lettre du Ministre ne leur donne ni logement ni supplément d'appointement pour rations, et je pense que nous ne sommes pas autorisés à rien ajouter au traitement ordonné par le Ministre.

L'année dernière, à l'arrivée de ces Messieurs destinés à servir sous M. Hügel, nous avons d'abord pensé qu'ils ne resteraient dans la colonie que quelques jours, et en conséquence, nous leur avons accordé en sus de leurs appointements, 100 livres de subsistance par mois et une bouteille de vin par jour. Par les dispositions de M. Hügel, ces Messieurs, au nombre de 17 ou 18, ont séjourné ici très longtemps et ont occasionné à la Caisse du Roi une dépense de plus de 6000 livres en sus de celle ordonnée par la lettre dont chacun d'eux est porteur. Je ne sais comment faire passer cette dépense et comment la porter. Je ne vois de moyen pour faire rentrer à la caisse au-moins une partie de la somme susdite qu'en retenant à ces Messieurs leur logement et leur supplément d'appointement pour tenir lieu de ration. C'est un arrangement qu'il est inutile de leur faire connaître.

J'attends avec une grande impatience le senau *le Grand Bourbon*. J'espère que vous nous le renverrez chargé de blé, et qu'il nous apportera quelques salaisons de votre île. Nous avons absolument besoin de ce bâtiment.

Je ne comprends pas pour quelle raison M. Capitant reste à l'île de Bourbon. Ordonnez-lui, je vous prie, d'embarquer sur le premier bâtiment qui reviendra ici. M. de Bompar exige absolument que M. Capitant revienne pour suivre l'ouvrage commencé à son bureau des classes, ou que je lui donne un autre chef de bureau.

M. de Launay, principal employé au magasin général, m'a demandé un congé pour deux ou trois mois, en voila huit qu'il est à Bourbon. Je vous prie de le prévenir que s'il ne revient pas par le premier bâtiment, je nommerai à sa place. J'ai tous les jours des représentations à ce sujet de la part du garde-magasin général, dont la besogne est arriérée.

Envoyez-moi, je vous prie, par la première occasion un état général de tous vos approvisionnements en grains de toute espèce et en légumes secs par quartier.

Depuis que je suis ici je vous ai demandé, inutilement jusqu'à ce jour, un recensement général de votre île tel que vous l'avez. Je vous réitère ma demande à ce sujet. J'ai plus besoin que jamais de connaître la population de votre île, en hommes blancs et noirs, en chevaux et en bêtes à cornes, faites, je vous prie, attention à ma demande.

Le vaisseau *le Bruny* appartient à MM. Magon et Marion. Ce dernier a promis à M. le Général de lui apporter pour son compte les bois de M. Préaudet. Je vous prie de m'envoyer copie du marché passé pour ces bois.

Je ne vous réitère pas ici toutes les demandes que je vous ai faites par les bâtiments partis en dernier lieu pour votre île. J'espère que *la Nourrice* ou *le Grand Bourbon* m'apportera de votre part

des réponses satisfaisantes. Depuis ma dernière lettre il n'y a rien de nouveau ici. Nous n'avons encore reçu que les bâtiments de la division de Brest, savoir *l'Union* commandée par M. de Tronjoly, *la Seine* capitaine M. de Vaucouleur, et les quatre navires particuliers *le Dragon*, *le Comte de Menou*, *le Fort* et *le Vaillant*. Il ne nous arrive aucun bâtiment de commerce, et je suis très en peine pour notre approvisionnement, car tous ces bâtiments ne nous ont apporté que des consommateurs et point de provision.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *